

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)
25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00
CANADA ET ETATS-UNIS - 1.50 PAR AN.
UNION POSTALE - - Frs 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au porteur à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LA SITUATION DES BANQUES

La situation des banques au 31 décembre dernier comporte, comparée à celle du mois précédent, quelques changements importants. Ainsi, la circulation baisse de \$4,886,000, alors qu'il y a augmentation de \$3,720,000 dans les prêts courants au Canada. Diminution de la circulation et augmentation des escomptes sont la règle en décembre, nous n'avons donc pas à nous y arrêter.

Les dépôts du public canadien ont augmenté de \$430,000 pour ceux sans intérêt et de \$797,000 pour ceux portant intérêt, soit de \$1,227,000 au total. Ces chiffres sont maigres, si on les compare à ceux de décembre 1902 qui ont été de \$4,200,000 pour les dépôts en comptes courants et de \$3,400,000 pour ceux remboursables après avis, soit \$7,600,000 au total.

Nous devons supposer pour comprendre cet écart qu'un bon nombre de déposants habituels des banques ont profité des bas prix de certaines valeurs mobilières rapportant dans les cinq pour cent de dividendes pour en opérer l'achat, au lieu de laisser leurs fonds ou de déposer de nouveau dans les banques ou sans intérêt ou avec un intérêt de trois pour cent seulement.

Les dépôts reçus ailleurs qu'en Canada sont en augmentation, pour le mois de décembre, de \$2,400,000.

L'encaisse des banques est plus élevée de \$1,132,000, tant en espèce qu'en billets du gouvernement fédéral, qu'il ne l'était en novembre.

De \$14,017,000 les balances dues par agences et autres banques en Angleterre tombent à \$9,258,000, d'où un écart de \$4,760,000 en chiffres ronds; par contre, les balances dues par agences et autres banques à l'étranger accusent une augmentation d'environ \$1 480,000.

Les prêts remboursables à demande sont en diminution de \$80,000 pour ceux consentis au Canada et en augmentation

de \$1,770,000 pour ceux consentis au dehors.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 30 novembre et au 31 décembre 1903 :

PASSIF	30 nov. 1903	31 déc. 1903
Capital versé.....	\$78,398,733	\$78,563,286
Rése. ves.....	5,374,187	5,198,511
Circulation.....	\$67,425,586	\$62,539,07
Dépôts du Gov. Fédéral.....	2,479,722	3,866,064
Dépôt des gouvernements provinciaux.....	2,594,914	3,970,577
Dép. du public remb. à demande.....	120,093,903	120,529,032
Dép. du public remb. après avis.....	278,530,529	279,327,788
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	32,040,968	34,479,937
Emprunt à d'autres banques en Canada.....	765,878	865,949
Dépôts et ba. dus à d'autres banq. en Canada.....	4,559,910	4,155,765
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	2,614,917	2,884,279
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	1,816,455	1,830,528
Autre passif.....	10,147,883	11,475,129
	\$533,015,760	\$525,924,29
ACTIF		
Espèces.....	\$15 417 095	\$16,101 019
Billets fédéraux.....	30,464,185	30,941,367
Dépôt en garantie de circulation.....	3,130,844	3,130 844
Bill et chèques sur autres banques.....	21,675,636	21 686,472
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	765,877	886,531
Dépôts et ba. dans d'autres banq. en Canada.....	6,064,417	6,392,486
Bal. du par agences et autres banq. en Angl.....	14,017,106	9,258,198
Bal. dues par agences et au res banq. à l'étrang.....	11,225,292	12,703,927
Obligations des gouvernements.....	10,660,750	10,722 900
Obligations des municipalités.....	14,672,674	14 517,538
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....	38,595,240	38,251,233
Prêts à demande remb. en Canada.....	39 109,610	39,029,667
Prêts à demande remb. ailleurs.....	33 221,069	34,991,423
Prêts cour. en Canada.....	380,688,701	381,119,677
Prêts courant ailleu s.....	21,208,965	18 66,518
Prêt au Gov. Fédéral.....		
Prêt aux gouvernements provinciaux.....	2,144 135	2,708,299
Créances en souffrance.....	1,983,619	2,229,508
Immobilisations.....	747,492	779,993
Hypothèques.....	724 143	7 4,446
Imm. occupés par banq.....	8,895,399	8,969,272
Autre actif.....	6,834,900	5 983 964
	\$662,277,180	\$664,145,534

LES ELECTIONS MUNICIPALES

L'ELECTORAT a rendu son verdict. Il a récompensé M. Laporte des services qu'il lui a rendus en sa qualité d'échevin et de président de la commis-

sion des finances en l'élevant à la présidence du Conseil Municipal de Montréal.

Le nouveau maire était en droit de compter sur la reconnaissance des citoyens et l'immense majorité des votes qu'ils lui ont donnés dans tous les quartiers indirectement est une preuve que, partout dans la ville, les électeurs approuvent les réformes apportées à l'administration de la chose publique.

En élisant comme maire la personnalité la plus marquante du mouvement réformiste, Montréal a témoigné de sa volonté d'être administrée sagement, honnêtement par des hommes de devoir et de progrès.

Si l'élection du maire le prouve, celle des échevins en est une preuve également, car jamais, croyons-nous, le Conseil Municipal de Montréal n'a réuni autant d'hommes de bonne volonté, prêts à suivre dans la bonne direction et à appuyer celui que l'électorat tout entier leur a donné et pour chef et pour guide.

Nous ne terminerons pas ces quelques remarques sans féliciter l'électorat de son choix judicieux et le nouveau maire, M. Laporte d'avoir, par son passé sans reproche et son dévouement à l'hôtel de ville, mérité la confiance et la reconnaissance des citoyens de la ville de Montréal.

LE REPOS DU DIMANCHE ET LE REGLEMENT No. 281.

UN des ministres du gouvernement fédéral appartenant à la province de Québec, doit, prétend-on, présenter à la prochaine session du Parlement, un projet de loi pour imposer dans toute l'étendue du Canada, la stricte observance du repos dominical.

Nous ignorons le nom du membre du Cabinet, car le pasteur protestant qui annonce le fait n'a pas cru devoir désigner autrement le Ministre dont il s'agit.

Ministre eût été un membre de toute autre province que celle de Québec.